



AVIS PUBLIC

ENVOI DES COMPTES DE TAXES 2016

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que, suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes 2016 dans le délai imparti.

Que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages, ou autres deniers sont tenues de les payer dans les 30 jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 19 février 2016.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et secrétaire-trésorier